



Tirage de chèques-cadeaux de la Chambre de commerce de la MRC de la Matapédia dans le cadre de la campagne de financement de la Fondation du Centre matapédien d'études collégiales

Règlements

Dix (10) chèques-cadeaux d'une valeur de 100 \$ chacun seront tirés parmi les donateurs particuliers pour une limite d'un chèque-cadeau par gagnant(e).

Pour chaque tranche de 10 \$ remis en don, la participante ou le participant sera inscrit au tirage et aura une (1) chance de remporter un des chèques-cadeaux.

La période de participation au tirage est du vendredi 23 février 2024 jusqu'au lundi 6 mai 2024 à 16 h HE.

Les participant(e)s gagnant(e)s seront déterminé(e)s par un tirage au sort qui aura lieu dans les locaux du Centre matapédien d'études collégiales le mardi 7 mai 2024, après 8 h HE.